

## Quel renouveau pour les sciences économiques... et les économistes ?



Le Cercle des économistes est une association composée de professeurs d'économie. Fondée en 1992 par Jean-Hervé Lorenzi, son but est de proposer des débats économiques ouverts à tous. Plusieurs évènements annuels sont organisés, comme les Rencontres économiques d'Aix-en-Provence. Les débats font parfois l'objet de controverses, depuis 2012 par exemple, il existe une contremanifestation exprimant une contestation envers ces rencontres économiques. Elle est animée par des économistes alternatifs se réclamant de la rupture avec le « néolibéralisme ». Les membres du Cercle interviennent également dans les médias spécialisés tels que *Les Échos*, ou encore sur BFM-Business dans l'émission d'Hedwige Chevrillon : « Le Grand Journal avec le Cercle des économistes ». *Le Monde* collabore aussi avec cette association, notamment avec le Prix du meilleur jeune économiste, qui depuis sa création en 2000, a pour objectif de récompenser l'excellence académique et la pertinence dans l'actualité de chercheurs novices.

À l'occasion de l'édition 2019 des Rencontres, le journal du soir a publié trois tribunes exposant les points de vue sur l'évolution de la science économique de quatre membres du Cercle des économistes.

La première est rédigée par le président du Cercle, précédemment évoqué puisque il en est le fondateur : Jean-Hervé Lorenzi, avec André Cartapanis qui est le président du jury du Prix du meilleur jeune économiste. Elle est intitulée : « Les défis actuels doivent redonner à l'économie son ambition et sa légitimité »

Jean-Hervé Lorenzi, docteur en économie et agrégé, a suivi une carrière dans le public en tant que professeur d'université et conseiller économique auprès d'Édith Cresson, premier ministre de François Mitterrand en 1991, mais aussi dans le secteur privé en étant conseiller auprès du président d'Havas de 1979 à 1981. Il a travaillé dans les services de télécommunications qui étaient alors en pleine effervescence à la fin du XXème siècle. Il s'est fait remarquer en appelant à voter pour François Hollande lors de la campagne présidentielle

de 2012, le programme économique du candidat du Parti socialiste l'ayant convaincu sur le plan de la création d'emplois et de la reprise de la croissance notamment.

André Cartapanis a également fait ce choix politique tout comme 41 autres économistes. Il enseigne la macroéconomie de la globalisation et les finances internationales à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il promeut les thèses néo-keynésiennes et critique les politiques menées par les États et les banques centrales sur l'économie mondiale. Ainsi il milite pour une nouvelle gestion économique internationale qui aurait pour but de limiter les pertes à l'échelle macroéconomique, en créant une stabilité financière ce qui évite les crises.

La deuxième tribune nommée : « La science économique s'est ouverte », est écrite par Françoise Benhamou. Cette agrégée en sciences sociales et sciences économiques fut maîtresse de conférences à l'université Paris X-Nanterre et à l'École Normale Supérieure, soutint également de François Hollande en 2012, elle travailla pour Jack Lang lorsqu'il était ministre de la culture. Aujourd'hui elle enseigne à l'université Paris-XIII.

La troisième tribune proposée par Pierre Dockès a pour titre « Les économistes doivent éclairer les décisions et non décider des fins ». Il est universitaire, professeur d'économie à l'université Lyon II et s'intéresse à la pensée économique des auteurs du XVIIème et XVIIIème siècle. Il admire notamment Léon Walras, économiste considéré comme le plus grand par Schumpeter, et fonde un centre en mémoire de ce chercheur du XIXème siècle, où il évoque l'économie sociale entre autres.

L'objectif de mon propos est de vous résumer ces articles en les confrontant et en essayant de comprendre leur convergence sur un thème vaste : **le renouveau des économistes et des sciences économiques.**

Pour Jean-Hervé Lorenzi et André Cartapanis les « économistes n'échappent pas à la défiance dont sont l'objet les experts ». En France, mais aussi au niveau international beaucoup de critiques leur sont destinées sur la vision réductrice de la société ou encore sur les modèles purement virtuels dont font preuve les chercheurs économistes dans leur travail. Ceci est l'expression selon ces deux économistes d'une méconnaissance totale des méthodes de travail de la part de ceux qui les remettent en cause. Ils insistent dans leur tribune sur la recherche et l'analyse chères à leurs confrères « scientifiques » de l'économie.

Toutefois, ils rappellent que les économistes ne répondent pas toujours de la meilleure façon aux États et aux entreprises. Ils y voient une « fuite en avant », en expliquant que la puissance de l'économétrie est certes l'analyse des problèmes, des défis actuels, mais qu'il faut aussi mettre en pratique ce que l'on propose. Ce qui est parfois contraint en raison des non coopérations gouvernementales. Pourtant, de nombreux sujets pourraient faire l'objet d'une collaboration entre les experts et les élus. Les inégalités de revenus et de patrimoine, l'impact de la faible révolution numérique, l'émergence de l'économie des services, en opposition avec l'effondrement de la productivité, la remise en cause du multilatéralisme, la financiarisation explosive et le vieillissement de la population sur les dépenses publiques ainsi que la capacité

d'innovation caractérisent une ambition et une légitimité à cette discipline qui se rêve « science dure ».

Par rapport aux réformes, les économistes se veulent responsables de la rigueur des débats et donc de l'opération. Mais les deux premiers membres du Cercle des économistes mettent en garde sur l'aspect simpliste qui est parfois préconisé sur les solutions entreprises, de part une crainte envers le terme de *réforme*, synonyme de changement. Ils expliquent également que l'économie c'est « un art », qui possède des compétences dans l'action, qui conduit le changement et qui prend en compte les résistances prévisibles. Mais aujourd'hui, les experts ne sont pas membres des instances gouvernementales et exécutives, il revient donc aux élus de décider. Cela ne signifie pas un désintéret des économistes pour la mise en œuvre des réformes et des enjeux qui sont produits, comme l'acceptabilité sociale. Une réflexion d'Ester Duflo, récompensée par le Prix du meilleur jeune économiste, est citée par les deux coauteurs de cette tribune. À savoir, les économistes sont à la fois scientifiques, car ils théorisent, ingénieurs, car ils concrétisent et mettent en application leur propos et plombiers, car ils doivent ensuite réparer les éventuelles lacunes. Le conseil donné en conclusion de ce premier article est qu'un rôle dans la société sera donné aux économistes, s'ils construisent avec méthode et méticuleusement leur argumentaire et s'ils en déterminent les limites. Cela peut se décrire en quatre étapes : trouver l'alternative, indiquer les qualités et les défauts, justifier l'intérêt de la réforme et enfin établir les règles de mise en œuvre.

Dans la deuxième tribune, Françoise Benhamou rappelle également la mise en cause des économistes pour leur « faible » capacité de prédiction, des crises notamment. Les conséquences sont pour elle tout à fait concrètes. Depuis une dizaine d'années, le monolithisme de l'économie est devenu un élargissement des préoccupations, caractérisé par un croisement des méthodes et des disciplines. Le premier aspect de changement est pour elle l'élargissement du champ de l'analyse économique. De nouveaux domaines se sont ouverts à l'analyse des économistes, tels que la santé, l'éducation, plus de nouveaux modèles tels que l'économie des biens communs. Le deuxième aspect de ces bouleversements est dû à l'ouverture des données publiques : le « Big data », ce qui permet des recherches de grande ampleur, en matière de fiscalité par exemple.

La méthodologie évolue de manière importante, elle détient une meilleure prise en compte de l'ensemble des déterminants et des composants dans un domaine précis. Dès 1940, l'américain Herbert Simon, lauréat du prix Nobel d'économie en 1978, avait défini le concept de **rationalité limitée**. Sociologue, il s'intéressait au comportement d'un individu face à un choix, comme un achat par exemple. Celui-ci agit alors avec rationalité, mais de part un manque d'information disponible et de capacités cognitives, elle se verra limitée. Grâce à cette méthode, une reconnaissance du facteur de pauvreté fut mise en place dans les recherches.

Ensuite, Françoise Benhamou évoque **l'économie expérimentale**, en citant deux économistes, Daniel Kahneman et Vernon Smith, tous deux prix Nobel d'économie en 2002 pour leurs travaux. Le principe est de tester par une étude des comportements des individus de la société et de leurs réactions, une théorie élaborée. L'action publique est une autre méthode

qui a pour principe de tester une mesure sur un groupe de population tiré au sort et de comparer avec un autre groupe témoin, ceci permet l'objectivité du chercheur.

Pour conclure son article, Françoise Benhamou décrit les nouvelles ouvertures pluridisciplinaires, dans les neurosciences et la psychologie. Les économistes étendent de ce fait leur domaine de compétence. Elle cite le polytechnicien et prix Nobel d'économie 2014 Jean Tirole : « *l'économie est au service du bien commun ; elle a pour tâche de rendre le monde meilleur* ». Si les économistes confrontent avec les expérimentations leurs préconisations, alors un compromis fonctionnera entre leurs directives et la société.

La troisième et dernière tribune, écrite par Pierre Dockès, revient tout d'abord sur un sujet d'actualité concret : la crise des « gilets jaunes ». Il explique qu'elle manifeste un symptôme fort de l'effondrement de la confiance envers les pouvoirs et les experts. Selon lui, dix ans après la crise de 2008, on assiste à la destruction des règles sociales, la défiance s'exprime à l'égard des corps intermédiaires, c'est-à-dire les syndicats, les partis politiques, plus les médias. Après le sauvetage des banques (responsables de la crise), la défiance envers la finance augmenta. L'auteur de cet article révèle un sondage selon lequel 7 Français sur 10 ne croient pas à un avenir meilleur sur le plan économique. Il met en lumière une dimension psychologique non négligeable : l'espérance, qui diminue. Cela signifie pour lui le déclin des idées progressistes des Lumières. Il donne deux raisons à ce raisonnement.

La première est l'absence de productivité (évoquée également par André Cartapanis et Jean-Hervé Lorenzi), la seconde est l'inégalité entre les individus dans deux domaines, à l'échelle territoriale, où l'accès à l'éducation n'est pas le même partout, cela est réciproque pour l'accès aux soins et à l'échelle financière où les revenus et le patrimoine acquis sont différents pour chacun. Concernant le second domaine, il soutient pourtant que la France mène une importante politique de redistribution des richesses, ce qui n'affecte pas l'accroissement de l'appauvrissement. Cette politique de l'offre n'est donc plus pour lui d'actualité. Elle est en effet coûteuse, inégalitaire, ce qui engendre des fractures sociales et reste inefficace en vue de la faiblesse de la demande sur l'investissement humain et matériel.

Tout ceci caractérise pour lui la **théorie du ruissellement**. Le démantèlement des contre-pouvoirs à la toute-puissance du marché n'a guère favorisé une passion pour le lucre, mais plutôt un système de cupidité, destructeur du lien social. Cela a donc pour conséquence la méfiance déjà évoquée à l'égard des économistes experts, qui ont selon lui une part de responsabilité. Il compare la segmentation des savoirs à un art, qui oublie les sciences sociales, ce qui provoque un impact négatif. Les économistes doivent proposer, conseiller, mais ne pas décider, certains outrepassent leur rôle.

La crise de défiance généralisée, considérée comme une anomie sociale démontre l'inégalité et le déclassement des couches moyennes, la faiblesse des gains de productivité et de pouvoir d'achat, les contraintes de dépenses et la perte de l'espoir en l'avenir. L'aboutissement de ces problématiques est la **lutte des classes**, qui selon Pierre Dockès peuvent avoir plusieurs issues. On constate la recherche des voix contradictoires symbolisées par le mouvement « Nuit Debout » par exemple, accompagnée d'un populisme autoritaire souhaité par les citoyens. En raison de l'exception française, sur ce plan politique, une révolte antisystème se

fait entendre, celle des « Gilets jaunes », explique l'économiste. Au XVIIIème siècle, ce mouvement aurait été qualifié « d'émotion populaire », étant la manifestation de pulsions et/ou de revendications légitimes. Porté par le populisme, le dénouement de cette crise peut engendrer une situation ingouvernable. Une autre issue est cependant proposée par l'économiste, celle d'infléchir la trajectoire politique française en reconstruisant des contre-pouvoirs aux grands intérêts économiques nationaux et transnationaux. Il conclut son propos en définissant le rôle des économistes qui consiste à rappeler que la politique est l'art du possible, que le possible n'interdit pas les alternatives, seulement les contradictions.

Jean-Hervé Lorenzi et André Cartapanis précisent que l'objectif du Prix du meilleur jeune économiste qui est de récompenser les jeunes novateurs qui sont dans le débat actuel, leur capacité d'être à l'écoute des tendances, de la réalité économique contemporaine afin de faire progresser les concepts politico-économiques et d'apporter des solutions alternatives aux problèmes urgents plus que les performances académiques conventionnelles.

Ces trois tribunes permettent de mieux cerner l'évolution et les enjeux des sciences économiques. Des révoltes populaires ont déjà eu lieu contre l'impôt sous l'Ancien Régime, elles étaient appelées Jacqueries. Les économistes proposent des alternatives et une question peut se poser dès lors : les chercheurs, experts dans leurs domaines, doivent-ils faire partie d'un gouvernement, d'un exécutif afin de mettre en œuvre et réaliser leurs propositions ?

L'avantage premier de cette mesure est le désintéressement de ces techniciens, qui contrairement aux élus n'ont pas l'obsession d'une prochaine élection, donc pas la crainte de créer des mécontentements de la part de l'opinion publique. Ce raisonnement et cette logique présentent toutefois des limites. En considérant la nomination de ministres issus de la société civile (non élus) par le Président de la République Emmanuel Macron, nous pouvons méditer sur ce principe. En effet, le ministre de la transition écologique Nicolas Hulot, la ministre des sports Laura Flessel, nommés au début de son mandat, ont tous deux démissionné de leur fonction, de par les pressions excessives de celle-ci. Comme le dit Pierre Dockès « la politique est un art » et dans ce domaine il est parfois difficile d'être un artiste !

**Pierre-Louis BOUILLOT (1S4), le 3 janvier 2019**